

Motion au Conseil d'administration du collège Victor Hugo, Cachan, 13 Février 2025

Rejet de la DGH et de sa répartition au vu des effectifs et du profil social et scolaires des élèves, et des répercussions sur le climat scolaire du collège

**Présentée par les représentants élus des personnels d'enseignement et d'éducation
et par les représentants élus des parents d'élèves**

Le CA du collège Victor Hugo, réuni le 13/02/2025, exige davantage de moyens pour faire réussir l'ensemble des élèves. Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation, ainsi que les représentants de parents d'élèves, votent contre le chiffrage de la DGH 2025 proposée par la DSDEN, et la répartition qui nous est soumise.

En effet, les moyens alloués à l'établissement sont à nouveau en baisse et s'avèrent insuffisants au regard de la réalité structurelle et sociale du collège. Ils aggravent fortement la situation déjà précaire du collège, par la fermeture d'une division en sixième et la répartition sur seulement 4 divisions de nos actuels élèves de sixième pour leur future année de cinquième.

Entre le prévisionnel d'effectifs d'élèves proposé par la DSDEN en février 2024 et les effectifs réels pour cette année scolaire 2024-2025, nous avons constaté une **sous-évaluation de 18 élèves dont 13 uniquement pour le seul niveau de sixième** (448 contre 466 hors ULIS). Le prévisionnel proposé en février 2025 par la DSDEN projette 113 élèves de sixième (28,25 élèves/classe) alors que les remontées locales les estiment à 133. Nous nous étonnons également des prévisions d'effectifs en troisième, considérant une perte de 12 élèves ! L'an dernier, ce ne sont que 4 élèves qui ont quitté l'établissement entre leur année de quatrième et l'entrée en troisième. A cela s'ajoute tout au long de l'année l'arrivée de nouveaux élèves qui ne peuvent être refusés mais qui surchargent classes et groupes.

Nous exigeons de la DSDEN qu'elle prenne davantage en compte à la fois l'origine sociale des élèves du collège Victor Hugo, leur niveau scolaire à leur entrée en sixième et la réalité de leurs conditions de vie. En effet, l'indice de position sociale du collège ne fait que décroître d'année en année, passant de 100,2 en 2019 à 96,6 en cette année scolaire. La proportion d'élèves d'origine sociale défavorisée a, quant à elle, augmenté de 7 points (35% en 2019 contre 43% en 2024) alors que la proportion d'élèves d'origine sociale très favorisée reste stable autour de 16%.

Les évaluations nationales de 6^e permettent l'amer constat d'un niveau de nos élèves en français et en mathématique systématiquement en dessous des moyennes départementale, académique et nationale pour l'ensemble des domaines de compétences évaluées (scores moyens 2025 : 248 en français ; en maths 235,5) et ce, sur les trois dernières années. Les proportions de bons et de très bons élèves sont également inférieures aux moyennes départementale, académique et nationale (10% de moins en math, 5% en français), là où les proportions d'élèves les plus en difficultés sont supérieures (10% de plus en math, 4% en français) !

À cela s'ajoute le constat de la dégradation du climat scolaire résultant entre autres des effets même de la fermeture d'une division de sixième à la rentrée 2022. Les élèves de sixième d'alors, actuellement en quatrième, constituent une cohorte particulièrement problématique en matière de comportement, n'ayant semble-t-il toujours pas intégré les bonnes postures d'élèves. Plus globalement, nous constatons quasiment un doublement des rapports d'incidents entre septembre et février de l'année scolaire 2023-24 et la même période de cette année scolaire, passant ainsi de 233 à 460 rapports d'incidents. Ce nombre de rapports d'incidents nous alerte d'autant plus qu'au rythme actuel nous aurons atteint d'ici courant mars le volume de rapports d'incidents enregistrés pour l'ensemble de l'année 2023-2024, soit 517 rapports. Précisons également que nous comptabilisons aujourd'hui 190 rapports d'incidents concernant des faits graves (G5) contre seulement 26 sur l'ensemble de l'année précédente. Les exclusions de cours ont, elles-aussi, plus que doublées entre l'an dernier et cette année sur la même période (59 contre 109). Incidemment, doit-on s'interroger au regard de ces chiffres inquiétants de l'étonnante baisse du nombre de sanctions (exclusions internes et externes, sans conseil de discipline) passant de 55 entre septembre et janvier 2023-24 à 42 sur la même période de cette année scolaire ?

Faut-il préciser la répercussion immédiate de la dégradation du climat scolaire sur le bien-être de tous, élèves et personnels, mais d'autant plus sur les élèves en situation de handicap, souffrant de troubles du spectre autistique scolarisés dans l'ULIS TFC du collège, mais aussi en classe ordinaire ! Nous oserons utiliser le terme de maltraitance !

Notre alerte se nourrit également d'informations inquiétantes provenant des écoles élémentaires du secteur du collège sur le comportement inapproprié de nombreux élèves devant arriver à la prochaine rentrée en sixième. La crise sanitaire n'est pas de l'histoire ancienne. Elle a, et aura des répercussions à long terme sur les enfants, sur leur capacité à vivre ensemble. La future cohorte de sixième aura vécu le premier confinement durant l'année de grande section de maternelle, et les confinements suivants sur leur année de CP. L'an prochain la totalité des élèves scolarisés au collège auront vécu les confinements successifs durant la période cruciale de leur scolarité, entre la fin de la maternelle et le début de l'école élémentaire. Donnez au collège les moyens de les encadrer et de les accompagner comme il se doit dans leur scolarité, qu'il s'agisse de la DHG mais aussi de la dotation en AED ! Nous formons aujourd'hui les citoyens de demain !

Les conséquences directes de cette DHG sont :

- Le manque critique de deux divisions provoquant de fait l'augmentation des effectifs d'élèves dans des classes très hétérogènes, tant dans le niveau scolaire que dans le comportement des élèves ;
- La dégradation des conditions d'apprentissage pour les élèves, et des conditions de travail pour les enseignants ;
- L'augmentation des compléments de service notamment en français et en mathématiques, liée à l'organisation des groupes de besoins en 6^e et en 5^e ;
- L'augmentation des sous-services pour d'autres matières, liée au passage à 17 divisions ;
- L'instabilité des équipes pédagogiques ;
- La réduction des possibilités matérielles d'accueil des élèves de la section ULIS en classes ordinaires.
- La maltraitance induite par cette inclusion à tout va sur les élèves en situation de handicap relevant ou non de l'ULIS.

Cette dotation s'avère très insuffisante et ne permet ni d'avoir des conditions d'apprentissage satisfaisantes pour les élèves, ni d'allouer aux personnels des moyens compatibles avec leurs missions.

Les élus des personnels demandent 58 heures de plus pour une répartition des élèves sur 5 divisions en sixième et en cinquième.

Les représentants des parents souscrivent pleinement à ces alertes et réclament un traitement équitable – et non pas égalitaire – de l'affectation de moyens au collège, qui permettrait de respecter des effectifs de 25 élèves par classe au maximum, afin de :

- Permettre aux enseignants de gérer des classes extrêmement hétérogènes nécessitant la mise en œuvre de pédagogies innovantes et différenciées, pour accompagner les nombreux élèves en difficulté tout en offrant un enseignement riche et de grande qualité ;
- maintenir un nombre suffisant de groupes de besoins en français et maths en 6e et 5e avec des effectifs décents;
- Permettre aux élèves, et aux plus jeunes en particulier, de recouvrer les règles de base du vivre ensemble, fortement dégradé par la crise sanitaire ;
- Permettre une école réellement inclusive pour les élèves en situation de handicap ;
- Compenser le non-remplacement chronique des enseignants absents.

